

## Introduction

L'**Union de l'Action Féministe** (UAF) section de Tanger est une association qui œuvre pour la **promotion des droits des femmes et la lutte contre la violence basée sur le genre**. Dans le cadre de ses activités, l'**UAF** mène en partenariat avec l'organisation espagnole **Asemblea de cooperació per la pau (ACPP)**, un projet "**Atelier de coworking et de synergies**" dont l'objectif est de soutenir les initiatives économiques émergentes des femmes. Il s'agit d'un espace productif mis à la disposition des femmes victimes de violences de genre et/ou en situation d'exclusion, qui lancent une initiative économique et n'ont pas encore accès à des machines et des locaux.

## Présentation

Le développement des incubateurs pour les porteurs de projets de l'ESS est une tendance en croissance dans notre région comme dans les autres régions du Maroc. Ces incubateurs offrent des espaces de travail contenant des bureaux, téléphone et secrétariat. Or ce type de structures convient plus aux porteurs de projets dans les domaines de services et formation que pour les porteurs de projets qui souhaitent développer leurs projets dans les domaines de la production (couture, restauration, pâtisserie, etc.). Pour répondre à ce type de projets, nous envisageons de développer des ateliers de coworking, où les porteurs de projets trouveront le matériel nécessaire pour tester leurs projets, faire une étude de marché ou répondre à d'importantes commandes pour lesquelles elles n'ont pas l'équipement adapté. Cependant, avant de lancer un projet de cette envergure, il est essentiel de réaliser une étude de viabilité afin de s'assurer que le projet est viable sur tous les plans.

Le centre doit être conçu comme une structure de l'ESS avec une certaine capacité à générer des revenus, en établissant des tarifs sociaux pour son utilisation, ce qui lui permettra de maintenir un programme de services d'appui à l'insertion socioprofessionnelle et à l'auto-emploi dans le centre même. La stratégie cherche donc à répondre aux besoins du tissu économique des femmes, tout en le promouvant comme un espace ayant une capacité d'autofinancement. L'atelier devrait accueillir une centaine d'utilisatrices au cours des 15 mois de sa mise en œuvre. Il pourrait simultanément en accueillir une trentaine.

## Objet de l'étude

Il s'agit de réaliser une étude de viabilité pour évaluer la faisabilité technique et financière des ateliers de coworking où les femmes porteuses de projets et celles qui souhaitent répondre de manière ponctuelle à des commandes importantes et moyennant une cotisation financière elles peuvent utiliser les ateliers.

Cette étude permettra d'analyser les différentes dimensions du projet et de déterminer s'il est viable sur le plan financier, technique et social.

L'étude de viabilité du centre de coworking devra tirer toutes ses conclusions sur la base de **deux exécutions alternatives**. Le projet est planifié dans le cadre d'un partenariat public-privé avec le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, mais il est en train de trouver un emplacement définitif qui réponde aux besoins de ces activités. Par conséquent, afin de minimiser les risques, l'étude établira deux hypothèses :

- **Premier hypothèse** : les locaux publics sont disponibles avant la fin de la première année.
- **Deuxième hypothèse** : le projet doit commencer dans des locaux loués et le transfert peut être encore retardé au cours de la mise en œuvre.

L'étude doit analyser les questions suivantes à deux niveaux :

- **Structure de viabilité dans les deux hypothèses** (a) en comptant sur un local au mois 9 du projet et (b) en comptant sur les coûts de location d'un local de 300-400m2 pendant la mise en œuvre du projet. Comprendra les revenus attendus et les coûts fixes et variables.

- **Établissement des prix horaires fournis pour les services et établissement des taux et des prix horaires pour l'utilisation des services**, en tenant en compte de 2 critères : (a) la viabilité économique de l'espace ; et (b) l'établissement de critères sociaux dans la définition des taux et des tarifs d'utilisation.

- **Mise en place d'une stratégie de financement complémentaire susceptible d'augmenter le fonds de roulement et les revenus de l'espace à l'avenir** (services de formation, restauration, emballage et communication externes, et disponibilité des matériaux de production).

La deuxième hypothèse devrait donc supposer qu'à partir du 24e mois, les coûts de location peuvent être maintenus jusqu'à la remise finale.

Il est important que l'étude de viabilité tienne compte de l'approche durable qui intègre des pratiques respectueuses de l'environnement et contribue à la protection de celui-ci. Cette approche durable renforcera la mission du centre en offrant un espace de travail inspirant et responsable pour les femmes entrepreneures engagées dans des initiatives sociales et solidaires.

## LIVRABLES ATTENDUS

1. Le plan de travail détaillant les étapes d'exécution dans le cas des deux hypothèses
2. Le rapport intermédiaire
3. Le rapport final

## SUIVI

Un Comité de suivi sera mis en place. Il se réunira préalablement à chaque étape de la prestation pour valider le plan de travail détaillant les étapes d'exécution dans le cas des deux hypothèses et les rapports et comptes rendus prévus, et autant qu'il est nécessaire pour accompagner la bonne exécution de la mission.

## DELAI D'EXECUTION

La prestation devra être menée sur 3 mois au maximum à compter de la signature du contrat de prestation de service.

## MODALITES DE PAIEMENT

L'offre financière se fera sur une base forfaitaire toutes taxes comprises. Le prix de l'offre s'entend couvrir toutes les dépenses afférentes à la prestation.

Le paiement de la prestation sera réalisé en deux tranches; après validation du plan de travail détaillant les étapes d'exécution dans le cas des deux hypothèses et à la fin de la réception du dernier livrable validé.

## DOSSIER DE L'OFFRE ET EVALUATION

Tout candidat à la réalisation de la mission devra faire parvenir à l'adresse ci-dessous, avant le 28 juillet 2023 à 16h30, un dossier comprenant :

- Une note de présentation et le dossier juridique actualisé de la coopérative qui réalisera la prestation,
- Le plan de travail détaillant les étapes d'exécution dans le cas des deux hypothèses,
- Un calendrier d'exécution,

L'évaluation des offres prendra en compte les éléments suivants :

- La prestation doit être réalisée de préférence par une coopérative
- L'expérience du candidat
- La qualité du plan de travail

Dossier à adresser :

L'adresse électronique suivante : [uaft2004@yahoo.fr](mailto:uaft2004@yahoo.fr)

Ou envoyé à : N°17 rue 44 boulevard Anfa SOUANI Tanger